




Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL en Occitanie. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



RECUL DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région recule. La variation (- 2,7 %), proche de celle du niveau national (- 3,0 %), est fortement impactée par le secteur santé qui représente 79,3 % des entreprises employeuses.

Entreprises champ de l'OMPL par secteur en 2020¹

				Occitanie	Ompl
Entreprises employeuses	866	1 197	7 882	9 945	100 341
Évolution 2019-2020 (%)	10,7	0,8	- 4,4	- 2,7	- 3,0
Taux d'entrée (%)	27,1	16,5	12,9	14,4	14,1
Taux de sortie (%)	16,4	15,9	17,3	17,1	17,1
Taux de rotation (%)	21,7	16,2	15,1	15,7	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts en automobile



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Entreprise employeuse : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

¹ : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse (+ 10,7 %). L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 94,3 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une légère progression (+ 0,8 %) du nombre d'entreprises largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 79,3 % des entreprises du secteur. La branche est caractérisée par le deuxième taux de rotation le plus élevé (16,6 %) lié à d'importants mouvements de main-d'œuvre dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution remarquable (- 4,4 %) sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux, de la pharmacie d'officine et des cabinets dentaires qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers (- 17,4 %) témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2019-2020 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
	866	10,7	27,1	16,4	21,7
	817	13,3	28,3	15,0	21,6
	49	- 19,7	13,1	32,8	23,0
	1 197	0,8	16,5	15,9	16,2
	51	0,0	33,3	33,3	33,3
	949	2,5	17,7	15,4	16,6
	33	- 10,8	5,4	16,2	10,8
	164	- 5,7	7,5	13,2	10,3
	7 882	- 4,4	12,9	17,3	15,1
	2 202	- 3,9	12,8	15,9	14,3
	38	- 17,4	15,2	32,6	23,9
	3 236	- 4,1	15,9	20,7	18,3
	1 912	- 6,0	8,4	14,5	11,4
	494	- 1,2	10,4	11,6	11,0
Occitanie	9 945	- 2,7	14,4	17,1	15,7
Ompl	100 341	- 3,0	14,1	17,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



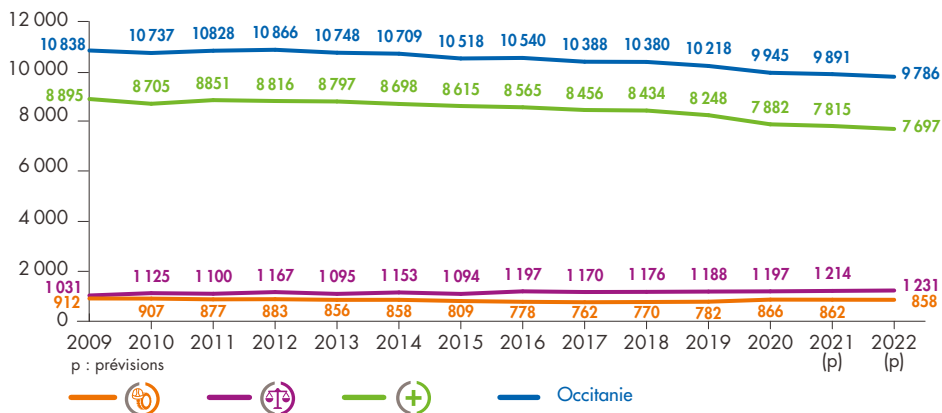
MOINS D'ENTREPRISES

Entre 2009 et 2020, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL régional a diminué de 893 unités.

Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes :

- le secteur juridique est en progression (+ 166 entreprises) ;
- les secteurs cadre de vie-technique et santé sont en recul (respectivement - 46 et - 1 013 entreprises).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



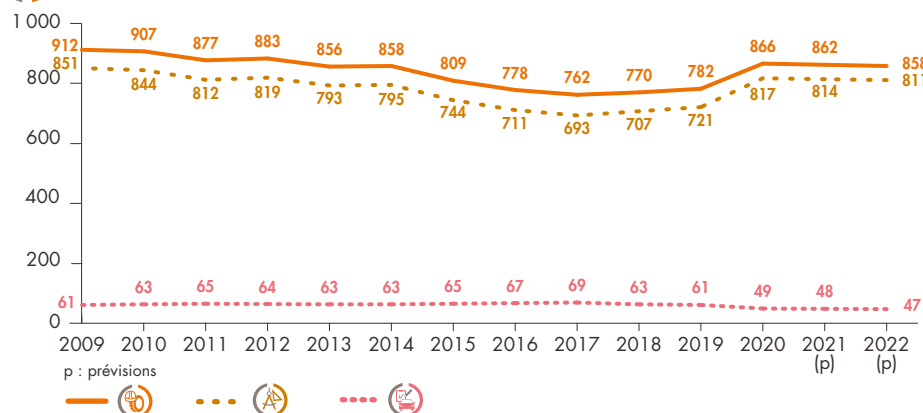
TENDANCE À LA BAISSÉ

De 2009 à 2020, la variation négative du secteur (- 46 entreprises) est expliquée par une diminution du nombre d'entreprises d'architecture (- 34) et d'entreprises d'experts en automobiles (- 12).

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle



Secteur cadre de vie-technique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



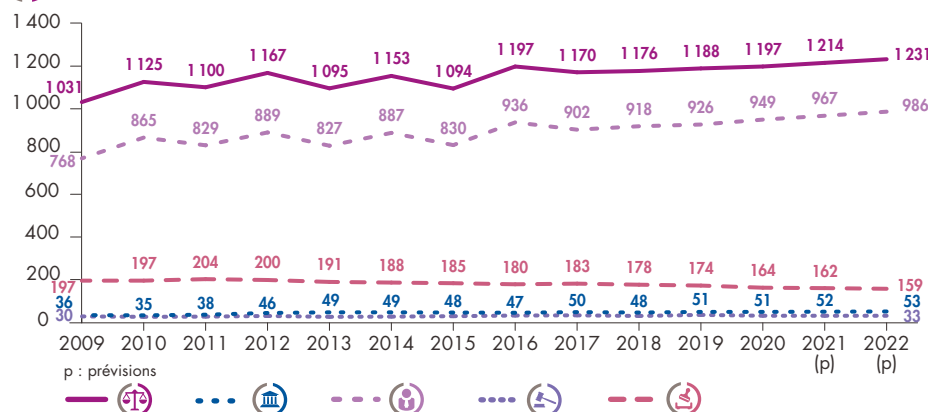
PROGRESSION MARQUÉE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises s'est accru de + 157 unités.

En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus forte variation (+ 181 entreprises). En raison du nombre d'entreprises qu'elle rassemble (72,3 %), l'évolution de cette branche influe très fortement l'ensemble du secteur.



Secteur juridique



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

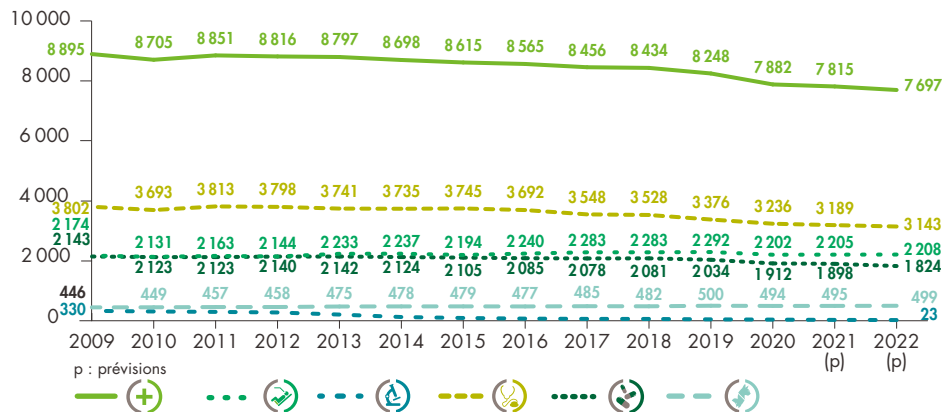
Par rapport à 2009, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de - 1 013 unités.

À l'exception des cabinets dentaires (+ 28 entreprises) et des cliniques vétérinaires (+ 48 entreprises), toutes les autres branches connaissent un repli.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 566 entreprises.



Secteur santé



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.